



Compte-rendu - Comité consultatif « éducation » du 16/10/2019

Présents :

Dominique BINET, Sylvie TREHIN, Frédérique PROUST, Yvan LUBRANESKI (élus municipaux), Ginette LAMBAUT, Christophe BONNAFOUS, Christine FAUCONNIER, Johana BOURGAULT-AMIOT, Lisa ROCHEDIX, Alexandre BERRURIER, Mélanie BENDAYAN, Christine CHAPUT, Guillaume ESPINOSA, Olivier HELLEU, Franck LOSSIE, Katia WOSTRIKOFF (parents et représentants UPI).

Invité : Owen HODGES (Inspecteur d'Académie - Arrdt de Dourdan)

Yvan LUBRANESKI a remercié l'ensemble des présents ainsi que M. L'Inspecteur d'Académie. Il a proposé qu'un point sur la rentrée soit fait par la directrice de la maternelle (Mme FAUCONNIER) et le directeur de l'élémentaire (M. BONNAFOUS), ainsi que par la responsable des services périscolaires (Mme LAMBAUT).

Christine FAUCONNIER (Maternelle) :

L'alternance d'activités le matin est rendue plus facile grâce au nouvel emploi du temps. 2 classes se trouvent parfois en sport en même temps - peut-être il serait pertinent d'avoir un espace supplémentaire à disposition (Paradou ?).

Christophe BONNAFOUS (Elémentaire) :

Le matin est précieux pour alterner les activités et travailler sur les fondamentaux. Ce nouveau rythme est plus intéressant pour l'élémentaire.

Peut-être avancer l'heure de la récréation du matin car les 2 premières heures du matin sont un peu longues.

Ginette LAMBAUT (Périscolaire) :

Le **parcours de découverte** du jeudi après-midi compte actuellement 13 activités : arts plastiques, qi gong, les couleurs, multisports, informatique/médiathèque, jardin extraordinaire, jeux de société, alimentation durable, philo, chant, jonglerie/origami, aquarelle, photo, comédie musicale.

75 à 80% des élèves assistent au parcours de découverte, même fréquentation que les NAP les années précédentes.

Collation du matin

Elle n'est pas possible selon le médecin scolaire, et l'Inspecteur rappelle que c'est dans le but d'éduquer l'enfant à ne pas manger entre les repas.

Le petit déjeuner est donc fondamental.

La commune et l'UPI vont communiquer sur l'intérêt d'un petit déjeuner copieux et équilibré.

Les enfants arrivés avant 8h en garderie auront la possibilité d'amener leur petit déjeuner (exclusivement fourni par les parents) **à partir du 4 novembre**. Un coin "p'tit déj" leur sera aménagé pour ce faire.

Le repas de midi : 1/4 d'heure de plus serait plus confortable > pourquoi pas un horaire scolaire 14h15 - 16h l'après-midi ? Observons cela cette année, quitte à faire des propositions plus tard pour la rentrée 2020.

Pour limiter la longueur du service, pourquoi ne pas mettre en cause fromage + dessert ? (question de Mme BOURGAULT-AMIOT).

Réunion de co-construction

La première a lieu le lundi 21 novembre entre les directeurs et les services périscolaires. Relation entre apprentissages scolaires (projets d'école) / parcours de découverte et même avec CME - Co-produire notamment des actions pour l'environnement et l'embellissement de l'école

Autres questions :

Mélanie Bendayan : garderie du soir élémentaire, bravo à Louise et Marie-Gabrielle pour leur créativité pour occuper les enfants.

Compartimenter les activités dans la cour (c'était une recommandation de Mme LECONTE) : propositions de lecture par bénévoles aujourd'hui / tennis de table avec un planning pour le 12h15/14h aussi, et pas seulement sur les récrés du temps scolaire ? Il faut avancer, mais ce n'est pas évident de suivre en termes de surveillance avec les effectifs actuels.

Problème : la fin d'après-midi coûteuse, avec le changement d'emploi du temps l'après-midi et les fortes augmentations des tarifs

Guillaume ESPINOSA et Alexandre BERRURIER : les parents portent une part importante des contraintes liées au nouvel emploi du temps >> **soigner la communication autour de ce qui est fait**

L'étude : remarque de Mme Bendayan, il n'y a plus d'enseignants et la qualité des devoirs faits serait moindre. Ce n'est pas l'avis de tous, et le maire rappelle notamment qu'il faut qu'ils aient conscience que ce sont des études surveillées et non dirigées.

M. HODGES rappelle qu'en théorie on doit plus travailler à l'école qu'en dehors du temps scolaire avec les devoirs.

Cas d'un enfant avec handicap et causant des troubles en petite section de maternelle. Un point sur la situation et les actions entreprises pour le scolaire et le périscolaire a été fait en fin de réunion.